

DEPARTEMENT

Drôme  
VILLE

CERTIFICAT D’AFFICHAGE



Beaumont les Valence  
☎ 04.75.59.45.51

ANALYSE & REFERENCES :

OBJET : Certificat d’affichage

L’An deux mil vingt-trois, le dix-sept août à 10 heures 30 minutes  
Nous soussignés, Brigadier-Chef Principal RIVOLLIER Emmanuel, agent de police judiciaire adjoint,  
En résidence à la Police Municipale de Saint Vallier  
Dûment assermenté et agréé par M. le procureur de la République et M. le Préfet  
Vu les articles 21.2° et 21-2 du code de procédure pénale  
Revêtu de notre tenue d’uniforme et muni des insignes apparents de notre qualité, en exécution des ordres reçus,

A date et heure ci-dessus, nous certifions sur l’honneur avoir contrôlé la présence des affichages réglementaires relatifs à la modification du PLU de la commune de Beaumont les Valence, présents depuis le 11 août 2023 aux points suivants :

- Porte de la Mairie.
- Façade de l’ancienne caserne des Pompiers.
- Façade de la piscine municipale.
- Façade de l’ancienne minoterie chemin des tromparents.

Clichés photographiques en annexe

Dont acte-----

Fait et clos le 17/08/23-----

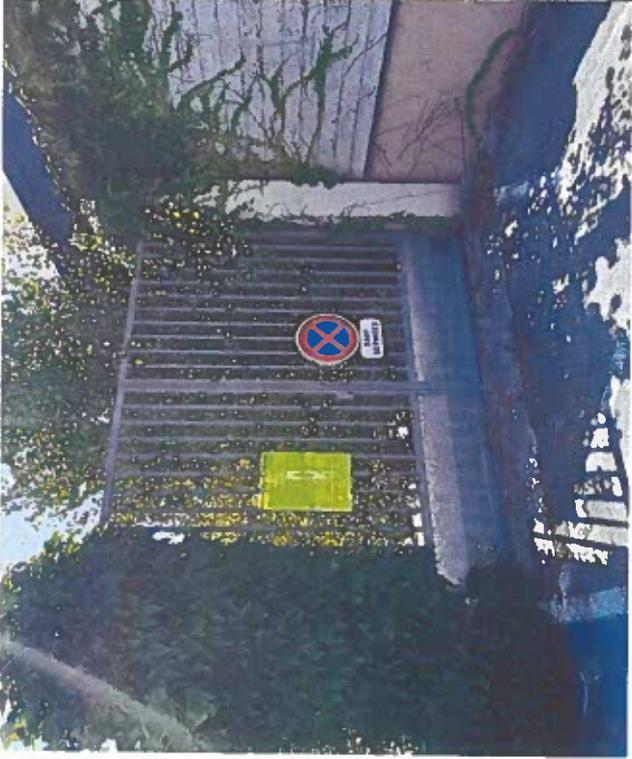
• Destinataires

- 1 Monsieur le Maire de Saint Vallier.
- 1 Archives Police Municipale.





Caserne pompiers



piscine



minoterie



mairie